

Carte des dangers

Affichage des cartes des dangers naturels indiquant les degrés de danger qui qualifient le potentiel des événements en fonction de leur intensité et de leur récurrence.



Ces degrés de dangers sont représentés par type d'aleá, à savoir :

- Les avalanches.
- Les chutes de pierres et de blocs.
- Les éboulements.
- Les effondrements.
- Les glissements de terrain permanents.
- Les glissements de terrain spontanés.

- Les inondations.
- Les laves torrentielles.

inondations

classe de danger	10
degré (note)	H
degré (texte)	Danger imprévisible (résiduel)
nom local	Le Grand Canal en amont de la Grande Eau
date de mise à jour	2014-10-15
surface [m2]	1107618.68

A chaque zone de danger, une fiche attributaire est associée, sur laquelle la classe, la note, le degré, le nom local et la surface décrivent le danger.

Ces données sont gérées par la direction générale de l'environnement (DGE). Elles sont mises à jour de manière ponctuelle. La date de mise à jour des données est indiquée sur la fiche attributaire.